Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2094

Artikel: Notre antibiotique à large spectre : L'aide sociale dans la pratique
Autor: Golta, Raphael
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017384

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre antibiotique à large spectre

L'aide sociale dans la pratique

Invité: Raphael Golta - 28 septembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28120

De plus en plus, l'aide sociale suscite des réactions controversées et sommaires. Sont mis en cause avant tout le montant (trop élevé!) des contributions et les abus (systématiques!) dans leur attribution.

Personne en revanche ne parle de ce que l'aide sociale signifie pour ceux qui en ont besoin, concrètement. Les situations peuvent être très différentes.

Quatre cas, à titre d'exemple:

- Une femme de 21 ans possédant un certificat d'apprentissage de bureau de 2 ans obtient des jobs temporaires, mais pas d'emploi fixe.
- Un homme est employé à plein temps par un gros distributeur pour garnir les étagères. Sa femme tient le ménage et s'occupe des trois enfants scolarisés. Le budget mensuel de la famille est déficitaire.
- Une femme de 35 ans élève seule ses deux enfants en âge scolaire. Elle a un emploi à temps partiel et le père paie des aliments. Cela ne suffit pas.
- Un homme dans la soixantaine, sans emploi depuis 5 ans, cherche en vain à se faire réembaucher. Ses économies ont suffi durant deux ans, ses proches l'ont encore aidé, mais là, il est à bout de ressources.

Bon à savoir: pour une grande partie de ses bénéficiaires, l'aide sociale est une solution transitoire. Ils en ont besoin pendant quelques semaines ou quelques mois, en attendant un nouvel emploi ou une décision d'assurance. Mais d'autres sont pendant des années entièrement ou partiellement dépendants de cet apport. La plupart du temps, ce n'est pas faute de vouloir être engagés. Mais le marché du travail n'a pas de place pour eux, que ce soit parce qu'ils sont trop peu qualifiés, qu'ils ne peuvent fournir la prestation exigée ou qu'ils ne correspondent tout simplement pas à l'idéal du collaborateur dynamique.

La personne au bénéfice d'une aide sociale reçoit, outre son loyer et une contribution à la caisse maladie, un montant qui permet juste de survivre en participant un tout petit peu à la vie en société. C'est-à-dire de s'offrir un café au centre commercial de temps en temps, peut-être une soirée au cinéma.

Des fonctions diverses

Or l'aide sociale n'est pas seulement une bouée de sauvetage. Elle remplit des fonctions très diverses. Revenons aux exemples cités : pour la jeune femme, c'est un coup de pouce au départ. La bénéficiaire va être conseillée, elle pourra participer à des programmes d'intégration professionnelle. Le but est de la libérer de son état de dépendance.

Pour la famille de cinq personnes, l'aide sociale est une prestation complémentaire en attendant que le mari obtienne un avancement, ou la maman un emploi.

La femme divorcée est particulièrement exposée à la pauvreté. Dans ce cas, l'aide sociale est une pension alimentaire. Ses obligations maternelles ne lui permettent pas de prétendre à un emploi à plein temps.

Pour un homme dans la soixantaine, l'aide sociale est une rente avant la rente vieillesse. Un retour sur le marché du travail serait illusoire à son âge. Il n'a d'autre choix que d'attendre le jour où il bénéficiera de l'AVS.

Ainsi l'aide sociale n'a pas un but unique, elle présente toutes sortes d'utilités, à l'image d'un antibiotique à large spectre. C'est l'ultime protection contre la perte du logement et la marginalisation. La plus grande attention doit être accordée aux enfants et aux jeunes adultes, le groupe le plus nombreux parmi les assistés. Un éventail de mesures vise à leur ouvrir sans retard la voie vers une formation valable. Des possibilités extra-familiales de prise en charge sont offertes

aux parents pour se libérer de l'assistance.

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sont à la limite de l'exclusion. Mettre en œuvre les mesures réclamées à grands cris dans certains milieux, ce serait priver ces gens de leurs ressources financières, de leur dignité et de toute perspective. Ce serait leur interdire d'être des personnes qui vivent au milieu de nous.

Raphael Golta est un membre socialiste de l'exécutif de la ville de Zurich. Le texte original a paru dans le Tages-Anzeiger *du 29 août 2015, traduction Ulrich Pluess.*

Densification à la zurichoise

Les conditions et les moyens de la densification réussie d'un quartier

Michel Rey - 26 septembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28116

La densification exige une stratégie communale soucieuse de la qualité urbaine des quartiers. C'est ce nous apprennent à la fois une étude réalisée par le service d'aménagement du canton de Zurich et les expériences faites par les communes de Wädenswil (ZH) et Oberwil (BL)

Densifier les quartiers de nos villes, voilà le nouveau *credo* des responsables politiques et des experts en charge de l'urbanisme et de l'aménagement (DP 2088). Mais toute densification se heurte aux nombreuses réticences et oppositions des habitants.

Pour mieux connaître cette problématique et ses enjeux, l'Office cantonal de l'aménagement du canton de Zurich a commandé un sondage auprès de 3'000 personnes. Les habitants interrogés s'affirment en majorité satisfaits de leur logement et de leur cadre de vie urbaine. Ils souhaitent clairement maintenir cette qualité de vie en cas de densification.

A noter que plus un quartier est déjà dense, plus ses habitants sont prêts à accepter sa densification, pour autant qu'elle s'accompagne d'une amélioration du cadre de vie. Dans un tel cas, les réticences et les oppositions se réduisent, voire disparaissent. En revanche, les résistances se manifestent davantage dans les communes rurales et dans les zones de villas.

Les auteurs de l'étude tirent plusieurs enseignements de ces résultats. Les effets de la densification sur les prix du logement constituent un facteur déterminant pour l'acceptation ou le refus de la densification. La perspective de hausses de loyers mobilise les opposants. La densification doit contribuer au maintien de la qualité urbaine des quartiers où l'on intervient, des lieux qui ont une identité et un vécu social de plusieurs décennies. Elle doit être perçue comme une opportunité permettant de diversifier l'offre de logement dans le quartier.

Concrètement, les responsables politiques et les promoteurs immobiliers doivent fournir des garanties concernant le prix des logements, sur le maintien des espaces verts de proximité, la gestion du bruit, les possibilités de stationnement et les perspectives d'amélioration de la desserte en transports publics.

Le bureau d'architecture et d'urbanisme Metron, qui a conduit l'étude zurichoise, a aussi élaboré pour la ville de Saint-Gall une boîte à outils de la densification qu'il a pris soin de tester dans deux communes, Wädenswil (ZH) et Oberwil (BL). Soucieuses, dans le cadre de leur aménagement local, d'une urbanisation vers